

**Réunion du conseil de quartier Bécon
du 28 mars 2017 à 20h
Compte-rendu synthétique**

PRESENTS

Elus

Marie-Pierre LIMOGES, 1^{ère} adjointe au Maire déléguée à la démocratie locale et à la Ville numérique
Hervé de COMPIEGNE, adjoint au Maire délégué au quartier Bécon, Président du conseil de quartier Bécon

Représentants de la vie locale

Carine AYADI, Franck-Alain BEARD, Valérie BEMONT, Valérie BERNARD, Christian BOURQUARD, Céline de BRUIJN, Alain CHIVOT, Raphael COLOMBIER, Brigitte-Emmanuelle CUIGNET, Ourdia FARGE, Evelyne FLAMM, Gauthier GALET, Alain GONDELMANN, Gérard HOLTZINGER, Isabelle JAUBERT, Hugues LATOURRETTE, Monique MARC, Michel MEYNIEL, Eric MICHEL, Antoine MOQUET, Françoise POTESTAT.

ABSENTS-EXCUSES

Représentants de la vie locale

Denise BLANCHARD, Alexandre BOUVRAIN, Sarah CHARBIT, Serge CONFENTE, Betty DURAND, Karine FLEITH, Pierre GILBERT, Solange MEYNIER, Christian MIMIAGUE.



Fonctionnaires

Olivier TEXIER, Directeur de la voirie

Jacques MACRET, Directeur des Espaces verts

Isabelle de CHAMPSAVIN, Responsable Démocratie Locale – Service Vie des Quartiers

Hervé de COMPIEGNE souhaite la bienvenue aux participants à la réunion du conseil de quartier Bécon, ouverte au public.

Il déroule l'ordre du jour et précise que la séance du conseil de quartier n'est pas une réunion publique mais que la parole sera donnée au public à la fin de la réunion.

Il désigne un secrétaire de séance, Gauthier GALET.

1. Point sur la gare de Bécon (place Sarraill et place de la Gare)

Olivier TEXIER revient sur les travaux portant sur le pôle de la gare de Bécon, composé d'une gare, de deux bâtiments voyageurs, de la place Sarraill et de la place de la Gare.

Du stationnement classique et minute doit être créé ainsi que diverses finitions (horloge, stationnement vélos).

Des assises individuelles seraient un plus pour cette place.

A la demande du conseil de quartier, des « City murs sont ajoutés place Sarraill.

La mise en service des escaliers mécaniques et ascenseurs a pris un certain retard. En revanche, le guichet a ouvert fin mai, et les commerces en septembre 2017.

Les travaux place de la gare débiteront en fonction de ceux menés par la SNCF sur le bâtiment voyageurs. La volonté de réaliser un aménagement pratiquement à l'identique de ce qui a été fait place Sarraill, dans un souci d'harmonie, est réitéré, et confirmé par un diagnostic en marchant fin mars.

A la fin des travaux, la place de la Gare, homonyme de celle située dans le quartier du Coeur de Ville, devra trouver une nouvelle appellation.

Questions :

- Places minutes : les bandes s'effacent rapidement sur les pavés.

2. La démarche « Quartiers apaisés »

Depuis plusieurs années, la ville aménage des voies en zone 30 dans un objectif de réduction de vitesse des véhicules et de meilleure accessibilité des PMR.

Aujourd'hui, elle s'engage dans la démarche Quartiers apaisés à une échelle plus large, c'est-à-dire pour toutes les voies communales de desserte du territoire. La place du végétal dans les espaces publics et l'utilisation consciente de l'énergie par un éclairage durable seront de même prises en considération.

Les quartiers apaisés seront identifiables grâce à un faisceau d'indices spécifiques (éclairage, marquage au sol, panneaux,...) qui indiquera aux automobilistes l'entrée dans cet espace particulier et préservé.

Planning :

- Mars à juin : études d'identification des voies communales à vocation de desserte, et des voies à vocation de fort flux automobile.
- Concertation.
- Septembre à décembre : implantation des panneaux et marquage au sol.

Questions :

- Mise en double sens de la rue Armand Silvestre : quelle opportunité ?
- Quels outils pour le respect des zones 30 : contrôle radar ou simple signalisation ? Celle-ci serait-elle suffisante ?
- La limitation de la circulation va elle concentrer davantage la circulation sur la voirie départementale déjà contrainte en période de pointe ?

3. Espaces verts : présentation d'aménagements proposés sur le quartier, square Villebois-Mareuil, Place Louis de Funès (côté Jules Ferry), Parc des Bruyères

Square Villebois-Mareuil

La ville a engagé depuis 2 ans une étude sur la stratégie paysagère de la ville, l'écologie urbaine et la place de la nature dans la ville. Les conseillers de quartiers ont été invités à des diagnostics en marchant, identifiant des lieux à revaloriser.

Le square Villebois-Mareuil, vieillissant (tant par son revêtement de sol que par sa végétation à requalifier) a donc fait l'objet d'un diagnostic :

- Deux entrées à revoir.
- Manque de dialogue entre le square et le tissu urbain existant.
- Espaces verts dégradés malgré un riche patrimoine végétal.
- Aire de jeux très fréquentée mais à réhabiliter.

Le projet de réhabilitation privilégiera les tous petits avec 250 m² à 400m² d'aire de jeux clôturée et un nouveau mobilier à l'été 2017. L'aménagement général du square interviendra par la suite.

Place Louis de Funès (côté Jules Ferry) : une réflexion pour végétaliser les parties le long de la grille qui se substitueront aux jardinières existantes et permettront d'éviter le stockage de conteneurs et le stationnement des deux roues.

Parc des Bruyères : une végétation vieillissante à remplacer.

Des études de sol réalisées dans le cadre du Grand Paris Express d'une durée de deux semaines y sont nécessaires pour connaître la qualité et la portance du sol.

Jacques MACRET rappelle que la commission thématique inter-quartiers « espaces verts » s'est réunie le 7 septembre 2016 pour travailler sur le compostage de proximité à Courbevoie. La mise en place d'un dispositif général pour le compostage collectif et l'implantation de bacs à compost (n'excluant pas la possibilité d'un compostage individuel) ont été étudiées par quartier.

Une réunion publique organisée le 22 septembre 2016 au CEC a permis d'explicitier plus en avant cette démarche tout en présentant les différents points de compostage retenus sur toute la ville.

Localisation des quatre collecteurs de biodéchets :

- Allée Château-du-Loir, angle rue Jean-Pierre Timbaud.
- square Villebois Mareuil, côté marché couvert.
- à l'angle de l'avenue de l'Arche et de la rue du révérend Père Cloarec.
- Allée du Parc côté parc de Freudenstadt.

Il précise que le compostage de proximité s'insère dans la démarche de gestion écologique mise en place sur la ville depuis un certain nombre d'années.

Mené en partenariat avec l'association « Espaces », il fonctionne très bien. Les biodéchets entreposés sont collectés deux fois par semaine et utilisés dans les jardins partagés et les espaces verts municipaux.

Des bios seaux sont proposés aux participants de la réunion de ce soir.

4. Point d'information sur la réunion de restitution de la concertation portant sur le parc de Bécon

Diffusion de la vidéo de « BAM Collectif » (association accompagnant la ville sur la concertation).

Hervé de COMPIEGNE souligne l'apport du conseil de quartier à cette concertation.

5. Bilan des actions 2014-2017 du conseil de quartier et information sur le renouvellement des conseils de quartier

Distribution aux conseillers de quartier d'un document « Bilan » répertoriant les grands axes de leurs travaux durant la mandature écoulée.

Le renouvellement des conseils de quartier : la composition, la désignation et l'implication changent.

Hervé de Compiègne rappelle qu'être motivé(e) et disponible est impératif, notamment pour participer aux nombreux rendez-vous : les Espaces Infos Quartiers, les commissions de travail, etc. Une présence deux fois par an aux séances des conseils de quartier n'est plus suffisante.

6. Budget

Les petits aménagements, proposés et/ou demandés par un conseiller de quartier sera à présent exposé en conseil de quartier et validé en fonction du nombre de voix exprimé en sa faveur.

7. Questions diverses

- La porte principale du Square du Cayla est scellée.
- Ascenseur du pont de Levallois : les horaires d'ouverture ne sont pas respectés.
- Appel au civisme : priorités aux personnes avec poussettes, enfants ou PMR.
- Maison des jeunes : en lieu et place de l'école Aristide Briand courant 2018.
- Tags sur le mur le long de la Seine, entre le pont d'Asnières et le Pont de Levallois : image d'une entrée de ville très dégradée.
- Réunions rassemblant tous les conseils de quartier à proposer.
- Parc de Bécon : souhait de garder la piste cyclable
- Pistes cyclables : la démarche quartiers apaisés qui couvre toute la ville va apporter une réponse à la demande de restructuration des pistes cyclables.
- Généralisation du stationnement résidentiel dans tous les quartiers : 2018-2019.
- Extension des circuits pédestres. Problème : le coût. Le recensement des panneaux « toxiques » et des plaques de rues manquantes : un travail à envisager pour le prochain mandat du conseil de quartier.
- Les dépôts vêtements continuent à poser des difficultés.

Le prochain Espace Info Quartier se tient le samedi 20 mai, de 10h à 12h.

L'atelier de réparation de cycles « Bicyclaide » est à nouveau présent dans le quartier ce même samedi 20 mai 2017, devant le parc de Bécon, de 14h à 18h.

Hervé de Compiègne compte sur les conseillers de quartier pour en faire la publicité et tient à disposition des flyers à distribuer ainsi que des affiches en A3.

Le conseil de quartier édite pour la 2^{ème} année consécutive son « Déjeuner en Blanc » qui se tiendra le Dimanche 17 septembre au parc de Bécon.

Hervé de Compiègne invite les conseillers de quartier intéressés à participer à cette organisation.

La séance est levée à 21h50.

Monsieur Hervé de COMPIEGNE
Adjoint au Maire
Délégué au quartier Bécon

Madame Marie-Pierre LIMOGÉ
1^{ère} adjointe au Maire
Déléguée à la démocratie locale
et à la Ville numérique

Monsieur Gauthier GALET
Conseiller de quartier Bécon
Secrétaire de séance